

Le Journal est habilité à publier les annonces légales et judiciaires de tout le département

nbureau@lapressevesoul.com
T. 03 84 97 32 32
 F. 03 84 97 32 33

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 17 juin 2026 à VESOUL, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BEYNEOTCC

Siège : 6 rue Gevey 70000 VESOUL

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La vente de cartes à collectionner, boosters, coffrets et tous produits dérivés ou accessoires liés aux jeux, cartes et univers de collection ; L'exploitation d'un espace de loisirs et de divertissement comprenant notamment la mise à disposition, la location et l'utilisation sur place de consoles de retrogaming et de jeux vidéo ; L'activité de petite restauration sur place et à emporter, incluant notamment la vente de sandwichs, plats ; La vente de boissons non alcoolisées ainsi que de boissons alcoolisées relevant de la licence petit restaurant, en accompagnement des repas et prestations de restauration ; L'organisation d'événements amateurs et sorties à thème, notamment autour du sport, des jeux vidéo, des cartes à collectionner et de la culture gaming ; L'organisation d'animations, d'événements privés et plus généralement de toutes prestations événementielles ; L'organisation de ventes et enchères en direct, notamment via des plateformes spécialisées telles que VOOGET ; Le rachat, l'estimation, l'échange et la revente de collections de cartes à collectionner ; Les prestations de pré-gradation, d'accompagnement et d'envoi en gradation de cartes à collectionner auprès d'organismes spécialisés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Quentin BEY, demeurant 16 rue Edouard Herriot 70300 SAINT-SAMVIEUR.

Directeur général : Monsieur Sanny FALLOT, demeurant 11 Avenue Paul Morel 70000 NAVENNE.

La Société sera immatriculée au : Registre du Commerce et des sociétés de VESOUL.

Pour avis, Le Président

In Extenso
 Experts-Comptables
70000 VESOUL
CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 22/06/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU

Dénomination : IC by Bourgcois

Siège : 37 Bis rue de Remaucourt - 70170 PORT SUR SAONE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation RCS.

Capital : 614 640 euros

Objet : L'exercice d'une activité de société holding avec un contrôle actif et permanent de la politique des sociétés filiales, leur direction, tutelle ou représentation éventuelle, ainsi que la détermination des règles stratégiques, tactiques et opérationnelles de ces sociétés filiales. La réalisation éventuelle de prestations en faveur de sociétés du groupe, notamment par l'assistance en matière juridique, comptable, administrative, commerciale, informatique, financière, ou de recherche et développement. La détermination de tous types de biens ou droits immobiliers, directement ou indirectement, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit. La gestion centralisée de la trésorerie du groupe. Toutes opérations d'acquisition, cession et gestion de participations financières, d'actions et parts sociales, plus généralement de toutes valeurs mobilières.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Clément BOURGEOIS, demeurant 5 Avenue René Fourquet, 70170 PORT SUR SAONE.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de VESOUL.

POUR AVIS
 Le Président

Ammonces légales

Haute-Saône (70)

Par décision du 11/06/2026, l'Associé Unique GROUPE CLAIR ENRIE-GIE, Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros. Siège social : 9 Route de Broye, 70140 PESMES RCS VESOUL, 893 713 875, a décidé de transférer le siège social pour le fixer au 1 chemin de la Tuilerie 70140 PESMES à compter du 11/06/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS - La Présidente

AS SOLUTIONS
 Société par actions simplifiée
 au capital de 2 000 euros
 réduit à 1 000 euros

Siège social :
 5 Rue du Camp Militaire, 70000 VAHNE ET MONTMILIE 983 292 681 RCS VESOUL

Par l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2026, il résulte que :

- le capital social a été réduit de 1 000,00 euros pour le ramener de 2 000 euros à 1 000,00 euros par voie de rachat et d'annulation de 50 actions.
- l'objet social a été réduit au travaux de menuiseries bois et pvc, tous travaux d'aménagements extérieurs et l'activité de télépilotage par drone.

Monsieur Jérémy LOCARINI, demeurant 18 Rue du Centre, 70000 MONTMILIE VERRNOIS a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Antoine BENNETZ, démissionnaire.

Les fonctions de Directeur général de Monsieur Jérémy LOCARINI ont pris fin.

L'Assemblée Générale Mixte a décidé que ces modifications prendraient effet à compter du jour de réalisation définitive de la réduction de capital et le Président a constaté le 1er juin 2026 que toutes ces modifications se trouvaient définitivement réalisées à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
 Ancienne mention : Le capital social est fixé à deux mille euros (2 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000,00 euros).

ARTICLE 7 - OBJET SOCIAL
 Ancienne mention : La vente, l'installation, l'entretien, le dépannage relatif au chauffage ; à la climatisation ou à la ventilation, tous travaux relatifs à la pose de sanitaire, plomberie, alimentation ou évacuation des eaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, travaux de menuiseries bois et pvc, tous travaux d'aménagements extérieurs, l'activité de télépilotage par drone.

Nouvelle mention : Travaux de menuiseries bois et pvc, tous travaux d'aménagements extérieurs, l'activité de télépilotage par drone.

POUR AVIS
 Le Président



AVIS D'APPROBATION

Par délibération du 22 juin 2026 N°26062222D2D Le Conseil communal de la Pays communal de communes du Pays Riolais (CCPR) a approuvé la révision alléguée n°1 du PLU. Elle porte sur le rattachement de la parcelle AB 36 en zone UA (Vandans) et des parcelles ZB 73, 74, 75 et 78 en zone N (Aulx-les-Cornay). La délibération est affichée pendant 1 mois au siège de la CCPR et dans les mairies de Vandans et Aulx-les-Cornay, et consultable sur le site internet de la CCPR. Le PLU révisé sera exécutoire 1 mois après transmission en Préfecture et publication électronique.

SCIENS JARDINS DE LUCE
 SCI au capital de 1000 euros
 Siège social : 5 Rue des Acacias 70170 PORT-SUR-SAONE
 RCS 878 402 791

DISSOLUTION

Le 22 juin 2026, l'AGFA a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2026. M. Laurent LAILLET demeurant 5 Rue des Acacias 70170 PORT-SUR-SAONE a été nommé liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au 5 Rue des Acacias 70170 PORT-SUR-SAONE.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de VESOUL.

Mention sera faite au RCS de VESOUL.

Pour avis

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL

Par jugement du 25/06/2026, conversion du redressement en liquidation judiciaire de

EURL IT
 527, Route de Luxeuil
 70000 Broye-les-Vesoul
 RCS VESOUL : 933 130 791

Restauration traditionnelle
 Liquidateur : M^{re} Flavien MARCHAL, ZA FRODECONCHE, 70303 LUXEUIL LES BAINS CEDEX.

Le greffier

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/06/2026, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : VESOUL MARCHÉ

Forme : SAS

Capital social : 1 000 €

Siège social : 9008 rue du Pert Montmarin 70000 VESOUL

Objet social : La vente de fruits et légumes, épicerie dépôt de pain

Président : M. Khaled SHINWARI demeurant 82 Rue Jean Burger, 57070 SAINT-JULIEN-LES-MERTZ

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VESOUL.

Pour vos insertions judiciaires et légales

La Presse de Vesoul
 40, rue Paul-Morel
 BP 6 - 70001 Vesoul Cedex
Tél. 03.84.97.32.32
nbureau@lapressevesoul.com

La Presse de Vesoul C'est décidé, je m'abonne !

<p>3 mois</p> <p>OFFRE DÉCOUVERTE</p> <p>25€</p> <p>Je m'abonne 13 numéros</p> <p>VERSION NUMÉRIQUE +3€ pour 3 mois</p>	<p>1 an</p> <p>OFFRE SÉRÉNITÉ</p> <p>91€</p> <p>Je m'abonne 52 numéros</p> <p>VERSION NUMÉRIQUE +9€ pour 12 mois</p>
<p>6 mois</p> <p>FORMULE SAISON</p> <p>49€</p> <p>Je m'abonne 26 numéros</p> <p>VERSION NUMÉRIQUE +6€ pour 6 mois</p>	<p>2 ans</p> <p>FORMULE LONGUE DURÉE</p> <p>167€</p> <p>Je m'abonne 104 numéros dont 20 gratuits</p> <p>VERSION NUMÉRIQUE +12€ pour 24 numéros</p>

Mes coordonnées

M, M^{me}, M^{lle} NOM : Prénom :
 Adresse : Ville :
 Code postal :
 Tél. : Mail :

Chèque bancaire à l'ordre de La Presse de Vesoul

Prélèvement automatique

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT
Organisme créancier : La Presse de Vesoul
40, rue Paul Morel • BP 6 • 70001 VESOUL Cedex

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement à La Presse de Vesoul. Je pourrai suspendre à tout moment ces prélèvements.

Date : Signature obligatoire :

Titulaire du compte à débiter :

NOM :
 Prénom :
 N° Rue : Ville :
 Code postal :
 E-mail :
 *E-mail obligatoire pour la version numérique

Etablissement du compte à débiter :
 NOM :
 N° Rue : Ville :
 Code postal :

Désignation du compte à débiter :
 IBAN :



SCP PERRON CUSENIER SCHMIT 12 RUE DU DOCTEUR NOEL COURVOISIER 70000 VESOUL

AVIS DE SAISINE DE LÉGITAIRE
 UNIVERSEL - DÉLAID OPOSTION - ARTICLE 1067 DU CODE CIVIL - ARTICLE 1378-1 CODE DE PROCÉDURE CIVILE - LOI N°2016-1547 DU 18 NOVEMBRE 2016

Suivant testament olographe en date du 29 avril 2011,

Madame Simone BLANCHARD, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Bernard Gaston Emile JEAN-PIERRE, demeurant à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000), 4 rue de la Demièr Née à VESOUL (70000), le 11 septembre 1928

Décédée à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000) (FRANCE), le 18 novembre 2024.

A consenti un legs universel. Conséquemment à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître CUSENIER Lucie, Notaire à VESOUL (70), 12 rue Docteur Noël Courvoisier, le 17 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lucie CUSENIER, notaire à VESOUL (70000) 12 Rue Docteur Noël Courvoisier, référence CCPGEN : 70003, dans les mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VESOUL de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SARL BUBBA-REOUILTYE
 Siège social 43 rue de la Croix de Lallemand 70300 VILLERS LES LUXEUIL
 90269587300023 RCS VESOUL GRAY

Par délibération en date du 15/06/2026 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé, à compter du 30/06/2026, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. BUBBA Julien demeurant 43 rue de la Croix de Lallemand 70300 VILLERS LES LUXEUIL. Le siège de la liquidation est fixé au 43 rue de la Croix de Lallemand 70300 VILLERS LES LUXEUIL.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de VESOUL GRAY.

SCIP PERRON CUSENIER SCHMIT 12 RUE DU DOCTEUR NOEL COURVOISIER 70000 VESOUL

AVIS DE SAISINE DE LÉGITAIRE
 UNIVERSEL - DÉLAID OPOSTION - ARTICLE 1067 DU CODE CIVIL - ARTICLE 1378-1 CODE DE PROCÉDURE CIVILE - LOI N°2016-1547 DU 18 NOVEMBRE 2016

Suivant testament olographe en date du 29 avril 2011,

Madame Simone BLANCHARD, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Bernard Gaston Emile JEAN-PIERRE, demeurant à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000), 4 rue de la Demièr Née à VESOUL (70000), le 11 septembre 1928

Décédée à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000) (FRANCE), le 18 novembre 2024.

A consenti un legs universel. Conséquemment à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître CUSENIER Lucie, Notaire à VESOUL (70), 12 rue Docteur Noël Courvoisier, le 17 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lucie CUSENIER, notaire à VESOUL (70000) 12 Rue Docteur Noël Courvoisier, référence CCPGEN : 70003, dans les mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VESOUL de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SCIP PERRON CUSENIER SCHMIT 12 RUE DU DOCTEUR NOEL COURVOISIER 70000 VESOUL

AVIS DE SAISINE DE LÉGITAIRE
 UNIVERSEL - DÉLAID OPOSTION - ARTICLE 1067 DU CODE CIVIL - ARTICLE 1378-1 CODE DE PROCÉDURE CIVILE - LOI N°2016-1547 DU 18 NOVEMBRE 2016

Suivant testament olographe en date du 29 avril 2011,

Madame Simone BLANCHARD, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Bernard Gaston Emile JEAN-PIERRE, demeurant à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000), 4 rue de la Demièr Née à VESOUL (70000), le 11 septembre 1928

Décédée à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000) (FRANCE), le 18 novembre 2024.

A consenti un legs universel. Conséquemment à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître CUSENIER Lucie, Notaire à VESOUL (70), 12 rue Docteur Noël Courvoisier, le 17 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lucie CUSENIER, notaire à VESOUL (70000) 12 Rue Docteur Noël Courvoisier, référence CCPGEN : 70003, dans les mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VESOUL de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SCIP PERRON CUSENIER SCHMIT 12 RUE DU DOCTEUR NOEL COURVOISIER 70000 VESOUL

AVIS DE SAISINE DE LÉGITAIRE
 UNIVERSEL - DÉLAID OPOSTION - ARTICLE 1067 DU CODE CIVIL - ARTICLE 1378-1 CODE DE PROCÉDURE CIVILE - LOI N°2016-1547 DU 18 NOVEMBRE 2016

Suivant testament olographe en date du 29 avril 2011,

Madame Simone BLANCHARD, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Bernard Gaston Emile JEAN-PIERRE, demeurant à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000), 4 rue de la Demièr Née à VESOUL (70000), le 11 septembre 1928

Décédée à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000) (FRANCE), le 18 novembre 2024.

A consenti un legs universel. Conséquemment à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître CUSENIER Lucie, Notaire à VESOUL (70), 12 rue Docteur Noël Courvoisier, le 17 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lucie CUSENIER, notaire à VESOUL (70000) 12 Rue Docteur Noël Courvoisier, référence CCPGEN : 70003, dans les mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VESOUL de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SCIP PERRON CUSENIER SCHMIT 12 RUE DU DOCTEUR NOEL COURVOISIER 70000 VESOUL

AVIS DE SAISINE DE LÉGITAIRE
 UNIVERSEL - DÉLAID OPOSTION - ARTICLE 1067 DU CODE CIVIL - ARTICLE 1378-1 CODE DE PROCÉDURE CIVILE - LOI N°2016-1547 DU 18 NOVEMBRE 2016

Suivant testament olographe en date du 29 avril 2011,

Madame Simone BLANCHARD, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Bernard Gaston Emile JEAN-PIERRE, demeurant à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000), 4 rue de la Demièr Née à VESOUL (70000), le 11 septembre 1928

Décédée à NEUREY-LES-LA-DEMIÈRE (70000) (FRANCE), le 18 novembre 2024.

A consenti un legs universel. Conséquemment à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître CUSENIER Lucie, Notaire à VESOUL (70), 12 rue Docteur Noël Courvoisier, le 17 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lucie CUSENIER, notaire à VESOUL (70000) 12 Rue Docteur Noël Courvoisier, référence CCPGEN : 70003, dans les mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VESOUL de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.